

Conseil communautaire du 30 Juillet 2020

DELIBERATION N° 2020-CC-5S-DAJA-35

REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA GUADELOUPE

L'An Deux Mille Vingt, le Jeudi 30 du mois de Juillet à dix heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Gosier, Salle des délibérations « Jacques Gillot » en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc – Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard - MONTOUT Liliane – MM. PERIAN Jean-Luc - BACLET Guy Albert – Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard – Mmes LOUIS Nanouchka - PHOUDIAH Mélila - DAIJARDIN Muguet – M. PIERRE-JUSTIN Patrice – Mme CELINI Nadia – MM. BAPTISTE Christian - BAPTISTE Frans - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mmes CLARAC Elodie - FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia – M. GALVANI Lucien – Mmes GRANDISSON Mariane - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - KANCEL EPOUSE MURAT Marguerite Ephreme – M. KANCEL Jacques, Lucien – Mme LAPTES Sylvia – M. LUTIN David Laurent – Mmes MANDRET EPOUSE PASSAVE Mariette – PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick – Mme VIROLAN Jocelyne, Albert.

EXCUSES : MM. BEAUPERTHUY Emmery (Procuration à CORNET Cédric) - FRAIR Jules Joël (Procuration à CLARAC Elodie) - HOTIN Michel Eloi (Procuration à MOLIA Wennie) – Mmes HUGUES Valérie (Procuration à BAPTISTE Frans) - PAULON Nina Valentine (Procuration à BACLET Guy Albert).

ABSENTS : MM. BARBIN Teddy Olivier - BERNIER Laurent - LATCHOUMANIN Eric.

Madame CLARAC Elodie a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L5216-7 IV, L5711-1 et L5711-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2016-11-14-006, en date du 14/11/2016, actant la prise de compétence par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant des compétences « Eau » et « Assainissement » ;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2016-11-14-009, en date du 14 novembre 2016, portant intégration de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant au Syndicat Intercommunal de l'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant ;

Considérant la nécessité de procéder à la désignation des conseillers communautaires appelés à siéger au SIAEAG suite au renouvellement de l'assemblée communautaire du 15 juillet dernier ;

Il est proposé au Conseil de procéder à la désignation des conseillers communautaires, appelés à représenter la CARL au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe comme suit :

**Communauté d'agglomération
La Riviera du Levant**

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG)	Loïc TONTON
	Cédric CORNET
	Christian BAPTISTE
	Myriam BROSIUS
	Nicole SINIVASSIN
	M. PIERRE-JUSTIN Patrice
	Richard ALBERT
	Lydia FARO-COURIOL

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De désigner les conseillers communautaires, appelés à représenter la CARL au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe comme suit :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG)	Loïc TONTON
	Cédric CORNET
	Christian BAPTISTE
	Myriam BROSIUS
	Nicole SINIVASSIN
	M. PIERRE-JUSTIN Patrice
	Richard ALBERT
	Lydia FARO-COURIOL

ARTICLE 2 : De donner mandat au Président de la CARL pour assurer le suivi et l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, 30 juillet 2020

Pour extrait certifié conforme



LE PRÉSIDENT
Cédric CORNET